

EGLISE, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT

DE « POPULORUM PROGRESSIO » À « LAUDATO SI' »

**THIERRY
LUSANGA
KWALAKA,**
Professeur à
la Faculté de
Communications
Sociales
Université
Catholique du
Congo
thierrylusanga@
gmail.com

1. Appréhension du concept développement

Diverses représentations se juxtaposent et s'articulent pour définir le concept « développement ». Toutefois, Philippe Deubel estime que pour définir le développement, on se réfère souvent à la définition devenue classique proposée par l'économiste français François Perroux en 1961 qui le considère comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global »¹. En ce sens, la croissance économique ne peut ainsi être assimilée au développement, ce dernier étant considéré comme un processus à long terme, et ayant des effets durables.

En outre, ce terme est compris par Jean-Pierre Truxillo et Philippe Corso comme l'ensemble des processus sociaux et économiques donnant à un pays, en toute indépendance et au profit de sa population, la maîtrise de ses facteurs de production, la libre répartition des richesses nationales, la création d'une monnaie convertible². Ainsi, il y a lieu de marquer une distinction entre la « conception économique » et la « conception sociale » du développement ainsi que sa « dynamique endogène ».

-
1. Philippe DEUBEL, « Les stratégies de développement », dans *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Paris, Pearson, 2008, p.463 (pp. 463-505)
 2. Jean-Pierre TRUXILLO et Philippe CORSO, *Dictionnaire de la communication*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 128.

1.1. La conception économique du développement

Plusieurs acceptions ressortent du concept « développement » dans sa vision économique et le situent sous l'angle de la production, ou mieux de la croissance économique. Alain François souligne que le concept de « développement » fait partie de ces mots clés de la géographie destinés à réformer en profondeur nos représentations du monde, ainsi que de son organisation, en rendant compte de l'état d'avancement des peuples sur la marche du progrès et de l'industrialisation. Calculé initialement en fonction du produit intérieur brut, il permettait dans un souci d'objectivité et de scientificité retrouvé de dresser un état des lieux chiffré et hiérarchisé des inégalités à l'échelle du globe et mettait fin ainsi aux anciennes catégorisations coloniales devenues suspectes, fondées sur les dualismes civilisés/primitifs, modernes/archaïques³.

Dans cette perspective, Alain François distingue la « croissance », comprise comme l'enrichissement économique, du « développement » entendu comme une nouvelle appréciation qualitative portant sur une amélioration générale des conditions de vie. Ainsi, la croissance économique peut être mesurée par la quantité des richesses produites sur un territoire donné durant une période bien déterminée. En revanche, le développement est compris comme le changement et l'amélioration du niveau et de la qualité de vie d'une population dans un contexte déterminé.

En outre, le terme « développement » est compris comme pluridimensionnel et prête souvent à confusion avec la « croissance ». En effet, il faut reconnaître que le développement est conçu suivant une approche qualitative, alors que la croissance est quantitative. Philippe Hugon estime que la croissance est une dynamique de l'équilibre impliquant une stabilité des structures. L'indicateur de développement est la croissance de la production globale nette en termes réels⁴.

1.2. La conception sociale du développement

Suivant la conception sociale du développement, ce dernier est compris comme un processus permettant aux individus de passer des conditions de vie moins humaines, entendu par là un état de précarité extrême touchant tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...) à des conditions plus humaines, où ils ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain. Ici, le concept « développement » désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être commun.

3. Alain FRANÇOIS, Développement, critique du concept, in <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article513>, consulté le 31/05/2025.

4. Philippe HUGON, *Economie du développement*, Paris, Dalloz, 1989, p.3.

En ce sens, José Arocena considère que le terme développement rappelle un processus positivement connoté. Il s'agit d'un changement ou d'une transformation qui s'opère à partir d'une situation de retard. La notion de progrès est ainsi étroitement liée à celle de développement dans la mesure où il y aura toujours un « mieux » qui sera apporté à celui qui se développe⁵. Il s'agit là d'une dimension socio-économique du concept que cet auteur considère pour les sociétés qui aspirent au changement des conditions de vie de leurs populations.

Ainsi, pour définir concrètement ce concept, José Arocena présente différentes composantes d'un système de représentations complexe et diversifié⁶ sur le terme développement. Pour lui, ce concept peut être compris comme :

- L'adaptation des réponses globales aux problèmes concrets ;
- La diversification du tissu industriel ;
- La création de richesses ;
- La vie au pays dans un cadre de vie à défendre ;
- La capitalisation du potentiel humain ;
- L'exploitation des ressources naturelles ;
- La création d'activités nouvelles ;
- Le mieux-être des gens dans leur environnement.

Pour Philippe Deubel, lorsque la production des biens ne s'accompagne pas de l'amélioration des conditions de vie des individus, l'on parlera de croissance sans développement. Selon lui, si la croissance peut se réaliser sans forcément entraîner le développement (partage très inégalitaire des richesses, captation des fruits de la croissance par une élite au détriment du reste de la population), il y a tout de même une forte interdépendance entre croissance et développement (le développement est source de croissance et nécessite une accumulation initiale)⁷. Compris comme l'amélioration du bien-être, le développement relève donc du qualitatif plutôt que du quantitatif. Cela veut dire que la qualité de vie d'un peuple ne peut en aucun cas se réduire au bien-être matériel mais comprend également des valeurs telles que la justice sociale, l'estime de soi et la qualité du lien social.

1.3 La vision endogène du développement

La vision endogène du développement recommande que ce dernier se nourrisse de la sève locale. Il s'agit d'impliquer les populations locales dans

5. José AROCENA, *Le développement par l'initiative locale. Le cas français*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 90.

6. *Ibidem*, p. 92.

7. Philippe DEUBEL, « Les stratégies de développement », dans *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, https://www.pearson.fr/resources/titles/27440100430210/extras/7274_chap12_Analyse-Eco.pdf, consulté le 22 mai 2025.

la prise des décisions au sujet de leurs priorités, et surtout de pendre en compte leur savoir-faire ainsi que les connaissances dont elles disposent. Peretz Friedmann considère ici que le développement endogène débouche sur le développement intégré c'est-à-dire le contrôle local de la vie économique ; le promouvoir revient à prôner un développement global intégrant dans une même logique les aspects sociaux, culturels, techniques, agricoles et industriels, plutôt que de développer des spécialisations 'pointues'...⁸. Ainsi, dit-on, on n'impose pas à un peuple ou à une communauté donnée un modèle de développement, du fait qu'il doit être endogène, en ce sens qu'il devra se nourrir de la sève locale ; c'est-à-dire, recourir à l'expertise des individus de la communauté au sein de laquelle l'on mène ces actions.

Amin Samir souligne à ce sujet que l'analyse des stratégies des monopoles étrangers dans les pays sous-développés prouve que, tant que le dogme de son intégration au marché mondial n'est pas remis en cause, la périphérie est démunie de moyens d'action économiques à leur égard⁹. En revanche, comme alternative au développement d'un peuple, avec le recours à la sève locale (expertise locale), le développement endogène se veut toujours accompagné d'une dynamique d'ouverture qui ne devra pas seulement porter sur le milieu externe immédiat (local, régional ou national), mais aussi sur l'environnement international.

De fait, la vision endogène du développement s'inscrit dans la dynamique de la communication participative pour le développement. Jean Félix Makosso considère que la communication participative résulte du constat d'échec de la communication verticale, synonyme de déterminisme scientifique et d'exclusion. Elle prône la rencontre d'expériences, la valorisation des savoirs endogènes et la proximité, reconnaissant ainsi, la relativité du concept communication et, partant, celui de développement démentant ainsi, la conception occidentale de la communication d'après 1949¹⁰. Pour lui, la participation serait donc l'engagement actif des locaux, souvent défavorisés, dans les projets de développement auxquels ils contribueraient en formulant des idées, en prenant des initiatives, de manière à affirmer leur autonomie, tout en assumant leurs responsabilités.

Cette approche est actuellement utilisée dans la pratique de communication participative pour le développement. Dans cette dernière, la participation locale sert souvent à élaborer un processus dans lequel les membres de chaque communauté prennent part de la conception à la réalisation de toute initiative de développement. En plus d'être une

8. Peretz FRIEDMANN, *Une dynamique endogène : la théorie du développement endogène*, in http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.dille_b&part=20768, consulté le 31 mai 2025.

9. Samir AMIN, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973, p. 174.

10. Jean-Félix. MAKOSSO, *Les enjeux de la communication participative pour le développement au Congo*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 15.

démarche permettant aux locaux de contribuer à la résolution de leurs problèmes, cette approche est comprise comme un outil capable de faciliter la participation, les échanges et la prise en charge par les communautés locales de leur propre développement.

2. La « communication pour le développement »

a. Origines du concept « communication pour le développement »

Le concept « communication pour le développement » est souvent rattaché à celui de « communication participative ». Même si cette expression est parfois employée pour qualifier la contribution des pratiques de communication au développement de la société, ou encore pour désigner la discussion des thèmes de développement dans les médias, elle porte largement sur l'exploitation planifiée des stratégies et des processus de communication visant le développement des communautés humaines.

Guy Bessette¹¹ souligne à ce titre que ce concept est né dans le contexte de la contribution apportée par les médias et les communications au développement dans les pays du tiers-monde. Pour lui, dans les années 1950 et 1960, plusieurs organismes de développement internationaux avaient subventionné de nombreux projets exploitant les médias à des fins de communication, d'information ou d'éducation. Il s'agit notamment de l'UNESCO, l'Agence américaine pour le développement international (USAID), l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF. L'objectif de leurs contributions était de faciliter le développement des communautés humaines. Ces organismes ont par la suite fait la promotion de la communication pour faciliter l'implantation des projets de développement.

Au regard de ce qui précède, l'on doit reconnaître de nos jours l'importance de la communication dans le domaine du développement. En effet, dans la pratique de l'approche de communication participative pour le développement, deux tendances principales émergent successivement : la première favorise des actions à portée très vaste et repose sur les médias. La seconde tendance favorise la communication à la base, où l'on retrouve plutôt des projets à l'échelle communautaire qui exploitent principalement les médias du terroir pour favoriser la présence et l'accès des communautés locales dans leurs programmes.

b. Ce qu'est la « communication pour le développement »

La communication pour le développement est définie, selon Guy Bessette, comme une action planifiée, fondée d'une part sur les processus participatifs

11. Guy BESSETTE, *La recherche pour le développement*, in <https://www.idrc.ca/fr/book/communication-et-participation-communautaire-guide-pratique-de-communication-participative-pour-le-developpement>, consulté le 04/04/2026.

et d'autre part sur les médias et la communication interpersonnelle, qui facilite le dialogue entre différents intervenants réunis autour d'un problème de développement ou d'un but commun, afin d'identifier et de mettre en œuvre une initiative concrète visant à solutionner le problème ou atteindre le but fixé, et qui soutient et accompagne cette initiative¹². En ce sens, la communication peut être comprise comme un outil capable de faciliter la participation, les échanges et la prise en charge par les communautés de leur propre développement.

On entend par intervenants, les membres de chaque communauté, les groupements locaux, les autorités locales ou régionales, les organisations non gouvernementales (ONG), les services gouvernementaux ou toute autre organisation œuvrant au niveau communautaire, les animateurs des médias locaux, ainsi que les responsables qui sont engagés dans toute initiative de développement retenue. L'objectif de l'implication de tous ces acteurs (intervenants) devrait toujours et avant tout être la résolution des problèmes qui empêchent l'épanouissement des populations locales.

Guy Bessette souligne que le rôle des intervenants implique une révision des pratiques, en mettant l'accent non pas sur la diffusion d'informations à sens unique ou sur la persuasion, mais sur la facilitation des échanges entre les divers intervenants afin de cerner un problème de développement commun. Cette démarche permet ainsi l'identification et la mise à l'essai des solutions susceptibles de lutter contre les problèmes identifiés.

De ce fait, les échanges entre différents intervenants dans une telle démarche serviront à définir et à articuler les rouages de l'objectif fixé par ces derniers et à choisir une série d'activités pour l'atteindre. Dans cette perspective, la communication pour le développement sera considérée comme un moyen indispensable permettant à tout individu de participer à la prise des décisions collectives.

De son côté, S.T. Kwame Boafo souligne que la communication pour le développement est comprise comme étant l'application planifiée et systématique des ressources, canaux, approches et stratégies de la communication dans le but d'appuyer les objectifs de développement socioéconomique, politique et culturel¹³. En ce sens, elle ne peut être effective que dans un environnement où il existe un système médiatique libre et pluraliste qui favorise le dialogue ouvert entre les individus, une gouvernance transparente qui encourage le débat, et un large accès des populations locales à divers moyens de communication existants.

12. Guy BESSETTE, *La recherche pour le développement*, in <https://www.idrc.ca/fr/book/communication-et-participation-communautaire-guide-pratique-de-communication-participative-pour-le-developpement>, consulté le 04/04/2026.

13. S.T. KWAME BOAFO, *La communication participative pour le développement : un point de vue africain*, dans *Eau, terre et vie. Communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 64.

c. Rôle des intervenants dans la pratique de « communication pour le développement »

Signalons avant tout que le processus de communication pour le développement peut être enclenché à partir de l'identification d'un problème de développement ou d'un objectif d'action communautaire. De ce fait, le rôle de l'intervenant consiste à utiliser la communication comme outil pour faciliter la participation communautaire et l'identification de ce problème ou de cet objectif. Selon la pratique que l'on veut faire de cette démarche, certains intervenants ont l'habitude de commencer par repérer eux-mêmes un problème se posant dans une communauté donnée pour ensuite expérimenter des solutions avec la collaboration des locaux. Dans ce cas, ils utilisent alors la communication pour informer les membres de ladite communauté sur les multiples dimensions dudit problème et sur les solutions à mettre en œuvre afin de le régler.

Or, cette approche horizontale descendante, c'est-à-dire allant du haut vers le bas, n'a que peu d'effet, car cette démarche ne favorise pas une large participation locale dans le processus de prise de décisions au regard des problèmes identifiés. Il s'agit plutôt de la consultation que l'on fait des locaux, étant donné que les intervenants (experts) appliquent ici leurs connaissances pour résoudre un problème avec l'aide de la communauté locale, sans que cette dernière ne participe à toutes les étapes.

En revanche, si l'on veut favoriser une large participation des populations dans la prise des décisions, les intervenants extérieurs (chercheurs, agents de développement, professionnels des médias, etc.) doivent intervenir à titre de facilitateurs dans un processus impliquant les communautés locales et les autres parties prenantes dans l'identification et la résolution d'un problème donné.

Ici, à la suite de Guy Bessette¹⁴, les intervenants extérieurs sont appelés à considérer les membres des communautés locales non seulement comme des bénéficiaires, mais surtout des intervenants à part entière. Cela leur permettra de créer des partenariats et des synergies. Pour y parvenir, ils devront apprendre à les amener à exprimer leurs points de vue, les écouter, afin d'atteindre un consensus et dresser ensemble un plan d'action pouvant susciter des initiatives de développement. Malgré cela, il convient de reconnaître que dans la pratique de cette approche, la communication pour le développement dispose des forces et des faiblesses qu'il ne faut pas ignorer.

14. Guy BESSETTE, *La recherche pour le développement*, in <https://www.idrc.ca/fr/book/communication-et-participation-communautaire-guide-pratique-de-communication-participative-pour-le-developpement>, consulté le 04/04/2026.

d. Forces et faiblesses (limites) de l'approche de communication participative

→ Forces de l'approche de communication participative

A la suite de Guy Bessette¹⁵, notons que les forces de la communication participative pour le développement résident dans le fait que les activités de communication qui soutiennent les initiatives des locaux ont un effet direct sur la participation communautaire au développement local. En effet, même lorsque la qualité des activités de communication laisse à désirer, on peut observer leurs retombées sur le ralliement des efforts locaux autour d'un problème de développement et de ses solutions possibles. De ce fait, ces activités de communication pour le développement font prendre conscience aux gens que leurs problèmes ne sont pas insurmontables et qu'ils peuvent eux aussi passer à l'action plutôt que de demeurer des victimes passives.

En outre, le recours à cette approche dispose d'une autre force quant à sa pratique. Pour Guy Bessette, elle permet de recourir à des stratégies de communication appropriées tendant à conduire la population-cible à :

- discuter des problèmes et des pratiques de gestion des ressources naturelles (ou de tout autre secteur de développement) ;
- cerner et analyser les problèmes et les besoins afin d'en déterminer la priorité ;
- concevoir et implanter des initiatives de développement concrètes pour remédier à ces problèmes ;
- acquérir les connaissances nécessaires pour implanter ces initiatives ;
- évaluer et faire le suivi des efforts fournis et planifier les prochaines étapes.

→ Faiblesses (limites) de l'approche de communication participative

La première limite de l'approche de communication pour le développement s'inscrit dans le fait que le changement demande du temps et que la mise en œuvre continue d'un tel processus est souvent complexe. En outre, les efforts de développement que la communication participative soutient ont également besoin de ressources financières et matérielles, et, de surcroît, d'un soutien du pouvoir politique. Ainsi, s'il n'y a pas de moyens d'implantation nécessaires, ou s'il n'y a pas de certitude de pouvoir se les procurer, la communication à elle seule ne suffira pas pour atteindre les objectifs de développement fixés.

Par ailleurs, la mise à l'épreuve pratique de la communication pour le développement a des limites en termes d'aptitudes et de compétences qu'il

15. GUY BESSETTE, *La recherche pour le développement*, in <https://www.idrc.ca/fr/book/communication-et-participation-communautaire-guide-pratique-de-communication-participative-pour-le-developpement>, consulté le 04/04/2026.

importe de considérer. Car, même si les locaux peuvent tout seuls être capables d'accomplir certaines actions concrètes de développement, avec leurs propres ressources, il est toujours nécessaire que d'autres personnes interviennent. En outre, il existe certaines situations, comme les lois et les politiques, sur lesquelles les communautés locales n'ont aucun pouvoir direct et face auxquelles il convient de développer certaines stratégies afin d'aboutir à des résultats appropriés.

L'on retiendra que la pratique de communication pour le développement demande beaucoup de temps et d'engagement pour y arriver, du fait qu'elle peut susciter de nombreuses frustrations, puisqu'elle permet l'expression des points de vue souvent divergents. Cette démarche permet aux locaux de refuser d'être constamment victimes des conditions moins humaines et d'accroître le sentiment de confiance en soi, en les engageant à prendre le destin de leur développement en main afin de se sentir responsables de l'amélioration de leurs conditions de vie.

En définitive, notons que l'approche de communication participative permet d'associer étroitement les locaux dans la conception et la gestion de toutes les activités de développement de leur communauté. Elle a un apport considérable dans la pratique de communication pour le développement par l'information et la sensibilisation des individus, de manière à favoriser la participation des populations locales dans les programmes mis en place et susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, au regard de la participation des locaux aux médias du terroir, elle conduit à donner à tous les intervenants l'accès aux discussions dans les émissions des radios de proximité qui abordent les priorités des individus dans leurs programmes.

3. La position de l'Eglise Catholique face au développement

La position de l'Eglise Catholique sur la problématique du développement figure dans certains de ses enseignements ayant une portée évangélique et sociale, étant donné que cette dernière a non seulement la mission de prêcher la parole de Dieu, mais aussi d'éclairer les hommes dans leur vie sociale au sujet de leurs préoccupations. Car, l'Eglise s'intéresse aux problèmes du peuple de Dieu du fait qu'elle n'a jamais cessé de promouvoir l'élévation humaine sur l'amélioration de ses conditions de vie, et apporte des enseignements susceptibles de susciter le développement des communautés humaines. Certains de ses textes estiment que la question relative au développement ne peut pas concerner seulement le secteur économique, mais doit surtout être intégrale, c'est-à-dire intégrer toutes les capacités de l'individu à changer ses comportements de manière à favoriser l'amélioration de ses conditions de vie et celles de toute la communauté.

L'Eglise Catholique a pris officiellement conscience des problématiques liées au développement international lors de la publication de l'encyclique « Mater et magistra » de Jean XXIII, en 1961. Cette encyclique était critique sur les conséquences sociales de l'industrialisme, dans la lignée du *Rerum novarum* de Léon XIII (1891), et fit preuve d'un certain enthousiasme lorsqu'il fut question d'innovations techniques pouvant amener confort et prospérité, au point d'élaborer, sous Pie XII, une pensée optimiste en faveur d'un développement modéré. Mais, selon Ludovic Bertina, c'est l'encyclique de Paul VI (« *Populorum progressio* »), publiée en 1967, qui pose les premiers jalons d'une conception proprement religieuse du développement qui, complétée par les écrits de ses successeurs, s'écartera graduellement du projet moderne de prospérité économique et technique des nations¹⁶.

3.1 « *Populorum progressio* » (Paul VI)

Dans *Populorum progressio*, Paul VI engage l'Eglise dans le combat pour le développement au nom de sa vocation, apportant une interprétation et une exigence de transformation du monde à la lumière de la parole de Dieu. Il fait ainsi un appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité. Dans cette encyclique, il aborde cette question en parlant du développement intégral, celui de tout l'homme et de tout homme. Paul VI considère que le développement ne se réduit pas seulement à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme. Il s'agit là de comprendre que la problématique du développement ne concerne pas seulement les sociétés humaines, mais d'abord et avant tout l'homme en tant qu'être changeable, avec toutes ses capacités de se transformer.

En outre, Paul VI dénonce les conditions moins humaines des individus, notamment : les carences matérielles de ceux qui sont privés du minimum vital, et les carences morales de ceux qui sont maltraités par l'égoïsme. Moins humaines : les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions. En revanche, il considère comme plus humaines : la moralité de la misère vers la possession du nécessaire, l'acquisition de la culture. Plus humaines aussi : la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté, la coopération au bien commun, la volonté de paix...¹⁷

La pensée de Paul VI sur le développement inscrit cette problématique dans une dynamique humaine de manière à l'appréhender comme celle

16. Ludovic BERTINA, « La doctrine catholique du « développement humain intégral » et son influence sur la communauté internationale du développement », dans *Revue internationale de développement*, pp. 141-154.

17. Paul VI, *Le développement des peuples (Populorum progressio)*, notes et commentaires du P.R. Beeckmans, Ed. Saint Paul Afrique, 1997, p. 27.

qui concerne d'abord et avant tout l'homme qui doit changer sa manière de vivre et de se comporter au sein de sa communauté.

3.2. « *Sollicitudo Rei socialis* » (Jean-Paul II)

Dans son encyclique « *Sollicitudo Rei socialis* » (sur « La question sociale »), Saint Jean Paul II aborde la problématique du « développement humain authentique », où il dénonce le sur-développement de certaines couches de la population au détriment des autres (contraire au bien et au bonheur authentiques, rendant ceux qui en possèdent esclaves de leur possession.¹⁸ Ce dernier commence par noter que le développement n'est pas un processus linéaire, et remet en cause sa conception économique basée sur le progrès, l'accumulation des biens ne suffisant pas pour apporter le bonheur humain.

Selon lui, si la masse des ressources et des potentialités mises à la disposition de l'homme n'est pas régie selon une intention morale et une orientation vers le bien être humain, elle se retournera contre lui pour l'opprimer. Ainsi, il estime que le développement ne consiste pas seulement dans la possession, l'usage et la domination des biens créés, mais plutôt dans le fait de subordonner la possession, la domination et l'usage à la ressemblance divine de l'homme. De fait, Jean Paul II prône un développement intégral « plus humain », à la lumière de Paul VI, de sorte que le développement économique mette à la disposition des humains des biens répondant à leurs besoins et attentes, à la hauteur de la vocation authentique de l'homme.

3.3. « *Caritas in veritate* » (Benoît XVI)

Dans cette encyclique portant sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, le Pape Benoit XVI commence par faire un constat selon lequel nombreux sont ceux qui défendent leurs droits et éprouvent d'énormes difficultés à grandir dans la responsabilité à l'égard de leur développement personnel intégral et de celui des autres. En outre, il dénonce le manque de moyens de première nécessité (nourriture, eau potable, instruction primaire et de soins sanitaires élémentaires dans certaines régions sous-développées.

Concrètement, il considère la problématique du développement comme « droits et devoirs » de tout citoyen dans son environnement vital¹⁹. Tout en remettant en cause la problématique liée à la croissance démographique qui considère l'augmentation de la population comme la cause première du sous-développement, il invite à prêter attention à une procréation responsable, ce qui constitue une contribution efficace au développement humain intégral.

18. Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, Lettre encyclique sur la question sociale, Paris, Cerf, 1988, p. 35-62.

19. Benoît XVI, *Caritas in veritate*, Lettre encyclique sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, Libreria Editrice Vaticana, Kinshasa, MédiasPaul, 2009, pp.87-108.

En outre, il recommande une ouverture moralement responsable à la vie qui est une richesse sociale et économique, et insiste que le principe de centralité de la personne humaine doit être préservé dans les interventions des entreprises et organisations de développement. Concernant le rapport de l'homme à l'environnement naturel, Benoît XVI recommande que son usage soit responsable à l'égard des pauvres, des générations à venir et de l'humanité toute entière, du fait que la nature est l'expression d'un dessein d'amour et de vérité que Dieu nous a donnée.

Somme toute, Benoît XVI invite tout individu à faire un discernement pour appréhender les freins à son épanouissement et à celui des autres afin de prendre des mesures susceptibles de leur permettre à s'orienter dans une nouvelle perspective. En outre, il engage les humains à lutter contre tout ce qui peut empêcher leur épanouissement, un engagement compris non seulement comme un devoir personnel, mais aussi et surtout communautaire et collectif.

3.4. Laudato Si' (Pape François)

Dans son encyclique « Laudati Si' » sur la sauvegarde de la maison commune, le Pape François s'est inspiré de saint François d'Assise, et rappelle que notre maison commune est aussi comme une sœur, avec laquelle nous partageons l'existence et crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle²⁰. Ainsi, il prend en considération les effets de la dégradation de l'environnement, du modèle actuel de développement et de la culture du déchet, sur la vie des personnes.

Dans cette lettre encyclique, le Souverain Pontife fait le constat d'une certaine croissance démesurée et désordonnée de beaucoup de villes qui sont devenues insalubres pour y vivre, du fait de la pollution causée par les émissions toxiques, du chaos urbain, des problèmes de transport, de la pollution visuelle et sonore, la congestion de certains quartiers sans espaces verts suffisants. En outre, il dénonce une vraie dégradation sociale causée par les effets de certaines innovations technologiques sur le travail, l'exclusion sociale, l'inégalité dans la disponibilité et la consommation d'énergie et d'autres services, la fragmentation sociale, ... De fait, il considère que la croissance de ces deux derniers siècles n'a pas signifié sous tous ses aspects un vrai progrès intégral ni une amélioration de la qualité de vie. Certains de ces signes sont en même temps des symptômes d'une vraie dégradation sociale...²¹

En outre, il invite les humains à cesser de penser en termes d'interventions sur l'environnement et recommande le dialogue et la transparence dans la prise des décisions, d'accorder aux habitants locaux une place privilégiée

20. Pape FRANÇOIS, *Laudato Si'*, Lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, Rome, Vatican, 2015, p. 3.

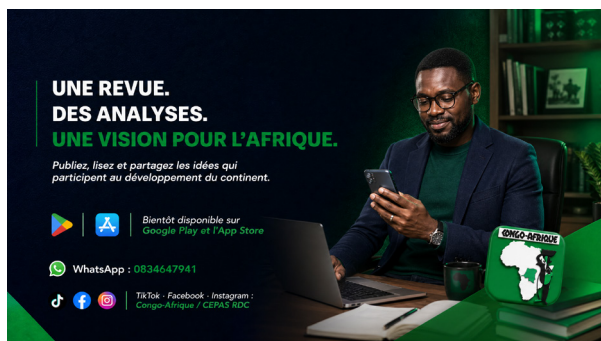
21. Pape FRANÇOIS, p. 35. (Paragraphe 46)

dans la prise des décisions, et qui peuvent considérer les objectifs qui transcendent l'intérêt économique immédiat, en vue de répondre à leurs besoins et attentes pour les générations et futures.

Ainsi, le Pape François estime que les questions concernant l'environnement et le développement économique ne peuvent plus se poser seulement à partir des différences entre pays, mais demandent qu'on prête attention aux politiques nationales et locales. Selon lui, l'instance locale peut faire la différence alors que l'ordre mondial existant se révèle incapable de prendre ses responsabilités. En effet, on peut à ce niveau susciter une plus grande responsabilité, un fort sentiment communautaire, une capacité spéciale de protection et une créativité plus généreuse, un amour profond pour sa terre...²² De fait, si les locaux ne sont pas impliqués dans les activités de développement menées dans leurs terroirs, ce processus peut ne pas répondre à leurs attentes.

Conclusion

Nous retiendrons que les enseignements de l'Eglise sur la problématique du développement engagent les hommes à des valeurs plus humaines dans leur vie sociale. Ainsi, toutes ces valeurs plus humaines prônées dans les textes de l'Eglise permettent aux peuples de Dieu d'éradiquer tout ce qui peut entraver leur épanouissement au regard de tous les enjeux vitaux au sein de leurs communautés respectives. Il s'agit d'une vision qui constitue un modèle de développement humain orienté vers la collaboration collective, la fraternité, l'amour du prochain, le souci du bien-être commun, afin de favoriser l'émergence d'un processus de développement harmonieux. Car, en abordant la problématique du développement des hommes et de leurs sociétés, l'Eglise apporte des enseignements sociaux encourageant les populations à mener des actions concrètes en termes d'initiatives locales visant le bien-être commun.■



22. *Ibidem*, p. 137 (paragraphe 179).